Republique Tunisienne
Ministere de la Justice

Annexe n°41

SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des relations avec le Citoyen

Organisme : Ministère de la Justice

Domaine de la prestation : l'execution des sentences pénales

Objet de la prestation : attestation de fin de recherches

Conditions d'obtention
- Toute personne ayant interêt ou beneficiant d'une decision de fin de recherches

Pièces à fournir
- Demande simple (écrite ou orale) - Presenter la carte d'identité nationale - Timbre fiscal (1 dinars) - Les pièces justificatives de la demande.

Téléchargé à partir de JurisiteTunisie http://www.jurisitetunisie.com/

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- *Depôt du dossier* - *Révision du dossier de l'affaire et du registre* - *Délivrance de l'attestion à l'interessé*	- *greffe du tribunal* - *greffier en chef*	*à l'instant*

Lieu de dépôt du dossier
Service : greffe du tribunal de la sentence de fin de recherche *Adresse : lieu du tribunal concerné*

Lieu d'obtention de la prestation
Service : le même lieu du depôt de la demande *Adresse : lieu du tribunal concerné*

Délai d'obtention de la prestation
à l'instant

Références législatives et / ou réglementaires
- *Code de procédure pénale* - *Le decret n° 2568 du 25/12/1995* - *Code des droits de l'enregistrement et de timbre*

Téléchargé à partir de JurisiteTunisie http://www.jurisitetunisie.com/